

## **Rapport d'orientation 2023**

Une belle image proposée par un président de Commission Locale de l'Eau il y a quelques jours. Il comparait le réseau des cours d'eau, ruisseaux, petits chevelus avec l'irrigation de notre corps par les réseaux sanguins... Deux réseaux indispensables à la vie !

Nous pouvons y ajouter une troisième image avec l'Arbre, ses racines, les réseaux de circulation de sève dans son tronc et ses branches qui l'irriguent et permettent son développement.

Nous vous proposons une quatrième image, celle de vous tous ici présents qui participez au flux de contacts, d'informations, d'alertes, tous ces échanges qui nous irriguent et contribuent à la vie de notre fédération.

Aussi, une de nos priorités est bien de renforcer les réseaux de cette vie fédérale, d'échanger plus régulièrement avec vous, de progresser ensemble en respectant votre propre objet et vos orientations. L'appui indispensable de notre salariée nous y aidera.

Nous poursuivrons notre intense investissement sur le sujet des Arbres avec des animations sur les Espaces Naturels Sensibles du département, notre intervention en collège avec le projet "les Ados s'engagent" du département, la collaboration avec la LPO Anjou pour mieux identifier la biodiversité abritée par les arbres, les soirées débats, des rallyes botaniques organisés avec vous associations membres, les échanges avec le CAUE 49, les collectivités pour développer avec elles des chartes de l'Arbre.

Nous sommes aussi déterminés à faire bouger les lignes sur la mobilité, notamment à l'échelle de l'agglomération d'Angers même si nous savons que beaucoup est également à faire sur le reste du département. C'est un sujet majeur pour que les engagements climatiques ne restent pas que des mots, c'est aussi un enjeu de santé publique, de sécurité routière pour les usagers les plus fragiles, de sobriété énergétique, d'accès aux services pour tous et tout simplement de qualité du vivre ensemble dans une ville apaisée. Avec Place au Vélo, nous avons été force de propositions concrètes pour plus d'ambition par des rencontres et un courrier à Jean-Marc Verchère, sans qu'une véritable concertation ait été organisée à ce jour. Nous ne nous satisferons pas de l'inauguration des nouvelles lignes de tramway : nous avons attendu 4 ans de plus et malgré cela les aménagements cyclables sont médiocres. Nous vous invitons d'ailleurs à participer à la Véloration organisée par Place au Vélo samedi prochain le long du nouveau tracé du tramway.

L'épreuve de la sécheresse de 2022 nous conduira à une attention encore plus soutenue sur le sujet de l'eau en 2023. La fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique nous a rejoints en adhérant en fin d'année. Elle sera une véritable alliée et sentinelle des bords de rivières et de ruisseaux, avec toutes nos autres associations concernées par la protection de la ressource en eau.

Nous resterons également très vigilants sur la protection des zones humides, en réaffirmant l'impérieuse nécessité de privilégier leur conservation à leur destruction compensée (ce que la loi impose d'ailleurs au travers de la hiérarchie "Eviter/ Réduire/Compenser"), les exemples récents de compensation montrant généralement le caractère illusoire de celle-ci. Et au-delà des seules zones humides, c'est de manière générale l'artificialisation de zones naturelles ou agricoles que nous continuerons de combattre avec ténacité.

L'équipe « Sentinelles de la Nature » qui s'est déjà renforcée et travaille en collaboration étroite avec FNE Pays de la Loire poursuivra ses missions. En lien avec l'appel de la Haie que nous vous appelons à signer, une campagne sur la protection des haies sera lancée au plan national.

Enfin, sans perdre notre double enracinement Patrimoine et Environnement, nous vous proposons de faire évoluer le nom de la Sauvegarde de l'Anjou vers FNE Anjou. Cette évolution est destinée à nous rendre plus visibles, plus audibles et énoncera clairement notre appartenance à France Nature Environnement, la plus grande fédération française d'associations de protection de la nature et de l'environnement, puisqu'elle rassemble plus de 9000 associations en métropole et outre-mer. Membres de FNE depuis plusieurs décennies, notre relation avec la fédération restera identique : nous travaillons déjà nos dossiers en relation étroite avec ses réseaux thématiques comme avec notre fédération régionale FNE Pays de la Loire et les réseaux thématiques nationaux. Les sujets suivis et l'objet social resteront similaires. Seul le nom évoluera, avec cette originalité : associer préservation des patrimoines naturel et culturel. Depuis la création de la Sauvegarde de l'Anjou en 1965, nous avons toujours cherché à développer cette approche systémique, et nous continuerons à le faire conformément à nos statuts, sous le nom de FNE Anjou.

Tous ces éléments constituent les orientations que votre conseil d'administration vous propose de prendre pour l'année 2023.